

On sait maintenant pourquoi nous avons dû abandonner partiellement ce programme et l'on voudra bien dégager notre responsabilité, partout où notre intervention n'a pu se produire.

BIBLIOGRAPHIE.

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE LA LANGUE ARABE

PAR M. BRESNIER,

Professeur à la chaire publique d'Alger.

1 vol. in-18 anglais, chez Bastide, libraire-éditeur.

L'espèce de défaveur qui pèse sur l'étude de la langue arabe, si utile pourtant, je dirai même, si nécessaire en Algérie, au point de vue de l'administration et des relations commerciales, s'explique par le manque de livres élémentaires.

Toutefois une multitude d'ouvrages ont été publiés, par le secours desquels la littérature ancienne et moderne des Arabes devient accessible à beaucoup de jeunes gens, que la rareté des manuscrits et la difficulté de se les procurer auraient détournés de cette carrière. Parmi les orientalistes qui ont pris part à ce mouvement, le savant professeur d'Alger a conquis un rang distingué. Son *Cours pratique et théorique de langue arabe*, qui a été honoré d'une souscription du Ministre de la Guerre, en 1855, se distingue des autres grammaires, non seulement par la nouveauté du plan, mais encore par l'esprit méthodique avec lequel sont traitées les parties essentielles, telles que *l'emploi des formes temporelles des verbes et les divers usages des particules*. Ce travail éminemment systématique étonne au premier coup d'œil : mais peu à peu on s'habitue à le lire, et l'enchaînement rigoureux des règles qui y sont exposées, en facilite l'intelligence.

Le *Cours pratique et théorique* est généralement préféré par les étudiants européens à la *Djaroumiya*, espèce de rudiment

écrit à un point de vue tout-à-fait sémitique, et dont le style est tellement concis, que vingt ou trente scolastes se sont donné la peine d'en expliquer et d'en paraphraser tous les mots ; comme s'il ne leur eût pas été plus aisé d'améliorer l'ouvrage en adoptant une rédaction large, simple et claire.

L'*Anthologie* et la *Chrestomathie* de M. Bresnier sont des recueils de morceaux littéraires et de pièces administratives, où les principes exposés dans les livres précédents trouvent leur application. On ne pouvait faire un meilleur choix. En effet, pour ne parler que de la *Chrestomathie*, qui ressemble sous plus d'un rapport à ces formulaires du *cadi* ou du *khodja* imprimés en Orient, les interprètes émérites la considèrent comme un modèle du genre. J'ai dit, sous plus d'un rapport, par la raison que le professeur semble s'être proposé, avant tout, d'initier ses élèves aux différentes nuances du style arabe moderne, en rapprochant des lettres, des actes, des circulaires, des jugements, provenant les uns des tribunaux indigènes, les autres de l'administration musulmane.

M. Bresnier a donc largement contribué, comme on le voit, au progrès des lettres arabes. Ses disciples ne sont pas les seuls à lui rendre cette justice. Mais, sans modifier sa doctrine, et même sans déroger aux traditions de l'enseignement supérieur, n'aurait-il pas dû faire quelques concessions aux besoins de la colonie, et publier dix ans plus tôt le manuel élémentaire dont le titre figure en tête du présent article ? Voilà enfin le livre que le public algérien attendait avec impatience : une démonstration simplifiée des principes de l'idiôme usuel, suivie des règles de la langue classique ; la pratique marchant de front avec la théorie ; les procédés de la conversation à côté des éléments du style.

Il ne nous déplaît pas, en vérité, d'entendre le maître aimé de tous, faire sa profession de foi en ces termes (p. 5) : « La langue arabe ne peut être apprise en Algérie de la même manière qu'en Europe, où elle n'a pour but que les hautes spéculations de la science. Elle doit ici s'appliquer, en outre, à des usages analogues à ceux de notre langue nationale, et par conséquent être appuyée à la fois sur la pratique et la théo-

rie, parce que la seule routine sans principes ne présente qu'un chaos obscur et confine à jamais celui qui s'y livre exclusivement, dans une impasse étroite. Elle exige, pour un résultat nécessairement borné, de longues relations non interrompues avec les Indigènes. » L'opinion de M. Bresnier ne s'éloigne en aucun point de la nôtre. Nous savons parfaitement que la seule connaissance de la langue parlée ne peut mener à un résultat complet. Mais encore faut-il que les personnes auxquelles elle suffit, trouvent les moyens de l'acquérir. Or, un idiôme possédant une conjugaison de forme arrêtée, avec un certain nombre d'artifices ingénieux pour marquer les différentes nuances du temps ; un idiôme riche en locutions d'une brièveté et d'une énergie singulières, et qui rappelle toujours la mère langue à travers des concrétions purement extérieures, est une langue qui mérite bien d'être enseignée par principes. M. Bresnier n'a point dédaigné de combler cette lacune qui existait dans presque tous les cours. Il se met ainsi à la portée des commençants ; il vulgarise en même temps l'un des agents les plus efficaces de la fusion entre les deux races, le dialecte algérien. Le volume qu'il publie aujourd'hui dans des conditions d'élégance et de correction qui ne laissent pas d'attirer le regard des bibliophiles (1), se divise en trois parties :

1^o Éléments de lecture et d'écriture ;

2^o Le langage arabe ;

3^o Éléments de grammaire arabe.

Passons tout de suite à la seconde partie, dont les difficultés ont été résolues par le professeur avec cette netteté et cette précision qui caractérisent ses leçons. Préoccupé à bon droit de l'absence de traités spéciaux, et se plaçant sur un terrain mouvant, il n'hésite pas à aborder l'analyse de ces expressions vives et familières que le peuple, c'est-à-dire la masse illettrée, a créées pour ses relations journalières, en dehors des institu-

(1) M. BASTIDE, dont le goût pour les belles éditions ne s'arrête devant aucun sacrifice, a mis tout en œuvre pour que les *Principes élémentaires de la Langue Arabe* figurassent dignement à l'Exposition universelle de 1867. Il avait été primé deux fois dans les expositions précédentes. Succès oblige.

tions grammaticales, telles que *ma da bia*, je voudrais bien, c'est-à-dire, *combien cela me conviendrait! combien cela avec moi!* (page 107) — et la locution « ne plus... faire » que l'on traduit par l'idiotisme *ma bka l...* (il ne reste plus à...) avec les affixes correspondant à chaque personne : *Ma bka lna merdjaou hona* (il ne nous reste plus, il ne nous arrivera plus que nous revenions ici). Quant aux phénomènes reconnus par l'usage, ce que j'appellerai les *faits de langage*, il se borne à les consigner, dans l'ordre où ils se présentent. La manière du professeur est tout entière dans les citations suivantes :

« Du verbe *avoir* (p 76). L'expression prépositive *and*, (auprès, chez), se construit avec les affixes comme les autres mots ; mais elle a dans la langue usuelle une importance toute spéciale.

« L'idée *avoir* n'est pas exprimée par un verbe comme chez nous ; on se sert de la préposition *and*, (chez), et l'on dit : *chez moi, chez toi, chez lui*, etc. ; dans le cas où nous disons : *j'ai, tu as, il a*, etc. »

L'idée de *dette* donne lieu également à une observation qui peut être considérée comme règle (p. 150) : « De même que l'équivalent de notre verbe *avoir*, celui du verbe *devoir* manque en arabe. *Devoir* se traduit par le verbe *sâl, demander, réclamer*, avec la préposition *l* (à). On dit donc, usuellement, par exemple : Je lui réclame..., pour dire *il me doit* ; il me réclame..., c'est-à-dire *je lui dois*.

Les réflexions relatives à l'idée de possession (p. 69), portent l'empreinte du précepte. N'est-ce pas ainsi que parlait Lhomond ? « Il faut noter qu'il n'y a pas de pronom possessif en arabe, et que l'on ne peut pas dire, par exemple : *ma maison, votre livre*. On dit : la maison *de moi*, le livre *de vous*. On exprime d'abord le nom de l'objet possédé, et l'on y joint le pronom personnel. En principe, tout complément s'énonce à la suite de son agent. »

J'arrive au chapitre du verbe (p. 81). La conjugaison y est expliquée avec soin dans tous ses détails. Mais, pourquoi passer sous silence le verbe de quatre lettres ? S'il est en philologie un fait intéressant et digne d'être étudié, c'est, à coup sûr, le système, et, si je puis parler ainsi, la constitution physique des

verbes quadrilittères dans le dialecte africain, de ces verbes à l'aide desquels le peuple peint les idées, reproduit les sons et les mouvements; sans autre artifice que la combinaison des lettres et la cadence des syllabes. Les quadrilittères embrassent à eux seuls la plus grande partie des onomatopées; ils forment le côté pittoresque du langage; nécessairement ils sont plus nombreux que dans le style classique. Bien qu'ils se conjuguent comme le verbe trilitère régulier, j'aurais voulu qu'on leur réservât une place dans la seconde partie des *Principes élémentaires*. Il y avait encore un avantage réel à ce que l'on ajoutât aux différents types de l'adjectif quelques paradigmes très-usités en Algérie, tels que : *zelâbehi*, faiseur de dupes; *feçâidi*, mauvais sujet; *chelaouchi*, imposteur; *kodjaïmi*, grand causeur; *dhohouki*, rieur; *khechâïmi*, qui a beaucoup de fierté; *niacheni*, habile tireur; *mekhazeni*, qui tient à l'administration.

Si nous examinons la troisième partie du volume, elle nous représente en abrégé la grammaire arabe publiée en 1855 par M. Bresnier, et nous pouvons affirmer que cet abrégé ne diffère du livre principal que parcequ'il contient moins de matériaux. Tout y est semblable : même plan, mêmes définitions, mêmes exemples. L'élève n'aura donc rien à désapprendre, et en abordant l'ouvrage complet, il ne fera qu'ajouter à ce qu'il sait déjà.

Dans cette partie, qui est le domaine de la langue savante, ce que le professeur a traité avec le plus de lucidité, c'est la théorie si compliquée des dérivés du verbe primitif. La racine *faal* sert de paradigme aux grammaires arabes, pour toutes les formes des verbes, soit primitives, soit dérivées; pour toutes les inflexions grammaticales du verbe; pour tous les noms et adjectifs qui en tirent leur origine; et même pour les pieds des vers et les règles de la prosodie. Ils composent avec cette racine, des termes techniques qui deviennent les noms des formes grammaticales. Par conséquent, dès qu'on est parvenu à reconnaître la racine et à la dégager des créments ou lettres serviles, on a la clé du dictionnaire. *Istaktaba* signifie : « prendre quelqu'un pour secrétaire. » Pour trouver ce mot à sa place, dans un lexique, il faut savoir que la dixième forme du verbe *Kataba* est établie

par l'addition des trois lettres *élif, sin, ta*, préposées à la racine.

Le rôle des formes consiste à indiquer : 1° l'idée de faire faire, d'attribuer ; 2° de diriger l'action vers ou contre un objet ; 3° de réciprocité et de continuité ; 4° d'un verbe passif ou pronominal ; 5° de simuler, de chercher à faire, et d'implorer. Mais, comme toutes ces nuances ne peuvent pas convenir à la signification primitive de chaque verbe, par contre, toutes les formes ne s'appliquent pas à un même verbe. Dans ce cas, l'usage sera le meilleur guide.

Quant aux prépositions, soit préfixes, soit isolées, nous regrettons que M. Bresnier n'ait pas cru devoir entrer dans quelques détails. Il en a fait l'objet d'un simple alinéa. Cependant, l'influence qu'elles exercent sur la signification des verbes, quand elles leur servent de moyen pour se lier à leurs compléments, donnait lieu à des observations intéressantes, comme dans cette phrase : *lam akdir ala zalika*. « je n'ai point pu *sur* cela » pour dire : je n'ai point pu (faire) cela.

Concluons cet examen déjà trop long. Quelque valeur que l'on assigne aux observations que nous a suggérées la lecture attentive des *Principes élémentaires*, il n'en reste pas moins avéré que l'auteur a rendu un nouveau service à l'Algérie, sa patrie d'adoption, en formulant dans un style intelligible les lois qui régissent la langue de Mahomet. Nous souhaitons tout le succès qu'elle mérite à cette publication, qui sera accueillie avec d'autant plus de faveur qu'elle contient l'expérience de trente années d'enseignement.

Alger, le 13 juin 1867.

A. CHERBONNEAU.

Pour tous les articles non signés :

Le Président, A. BERBRUGGER.